

La Suède : la réaffirmation et l'aménagement des mécanismes d'ajustement

Douzième colloque du COR

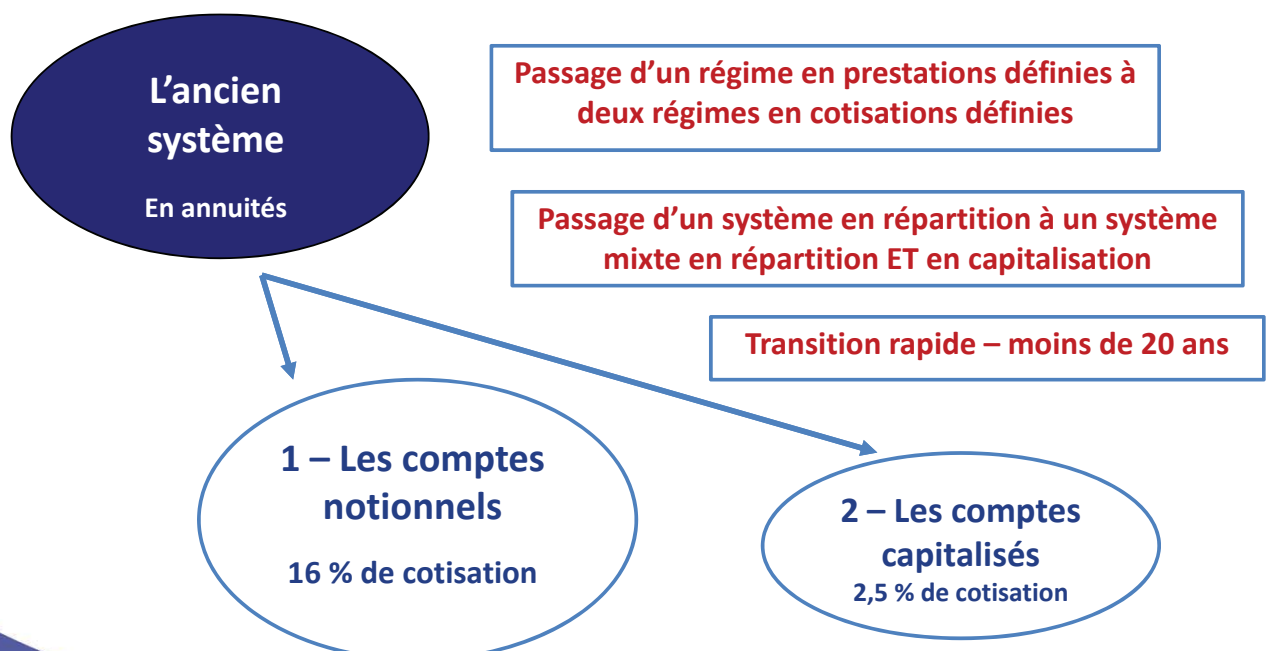
*Systèmes de retraite, évolutions démographiques
et croissance économique*

Ole Settergren

PENSIONS
MYNDIGHETEN

Les colloques du COR
Maison de la Chimie - 2 décembre 2014

Le système de retraite suédois

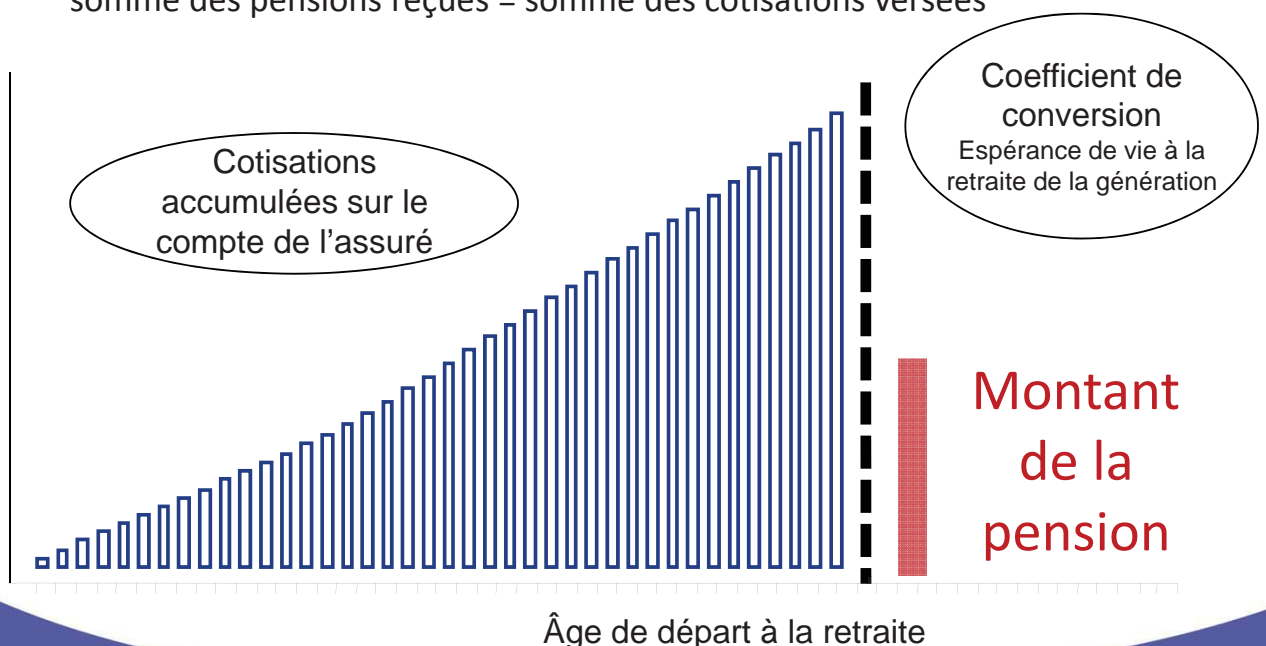


Les comptes notionnels

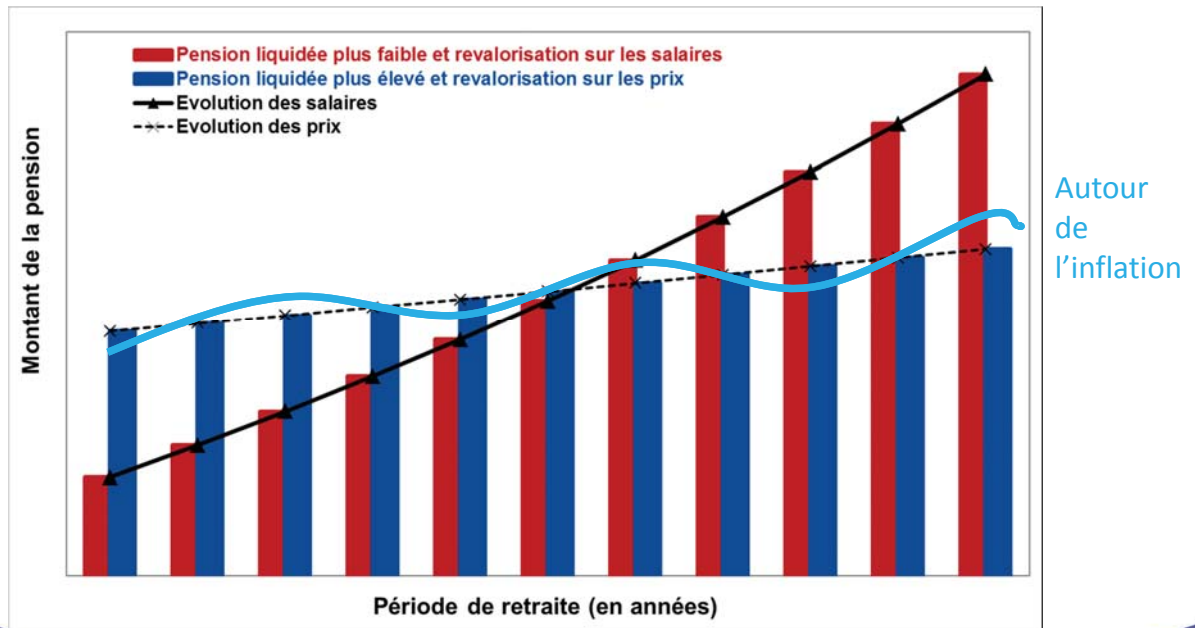
- Taux de cotisation
 - Choix du Parlement d'avoir un taux de cotisation stable
- Droits en cours de carrière
 - Droits équivalant aux cotisations versées, enregistrés sur un compte
 - Revalorisés selon le taux de croissance moyenne triannuelle du salaire moyen
- Pensions
 - Définies en fonction de l'espérance de vie de la génération
 - Revalorisées selon la croissance moyenne triannuelle du salaire moyen - 1,6 % (soit en moyenne autour de l'inflation)

Les comptes notionnels

Pour chaque génération :
somme des pensions reçues = somme des cotisations versées



L'arbitrage « montant de la pension liquidée » / « revalorisation de la pension »

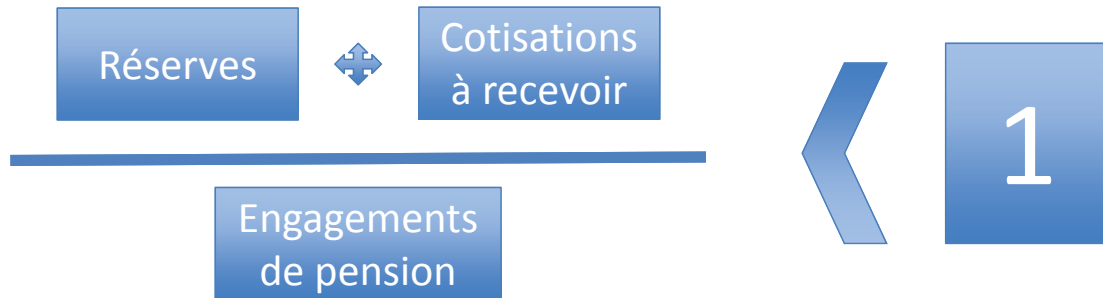


Un déséquilibre financier potentiel

- La revalorisation des droits accumulés (salaire moyen) peut être supérieure au « rendement » de la répartition (masse salariale) lorsque l'emploi décroît
- La durée de versement des pensions pourrait être plus longue si les gains d'espérance de vie étaient sous-évalués
- **Il est possible que le régime ne soit pas équilibré financièrement sur le long terme**

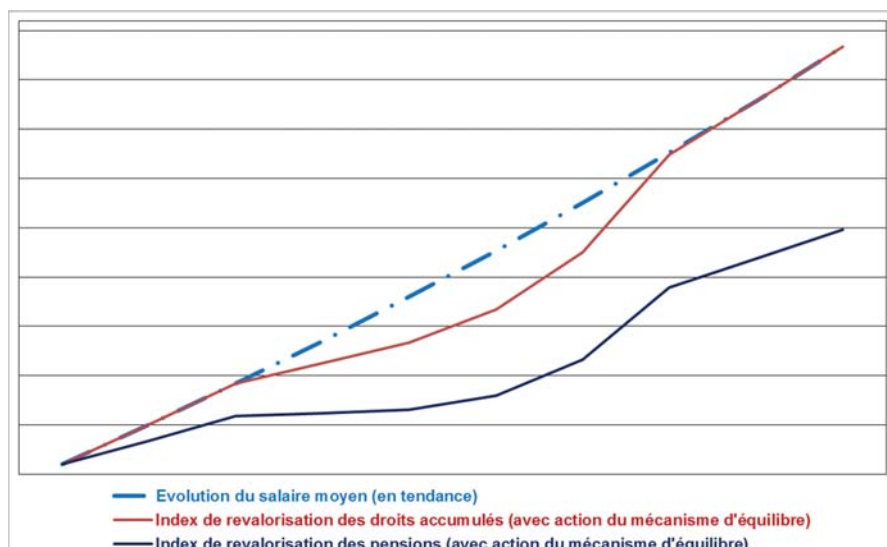
Le mécanisme automatique d'équilibre (1)

- Il se déclenche lorsque les recettes et réserves financière du régime s'avèrent insuffisantes pour honorer les engagements (ratio de solvabilité inférieur à 1)
 - Il est donc possible qu'il se déclenche alors que le régime n'est pas en déséquilibre à court terme



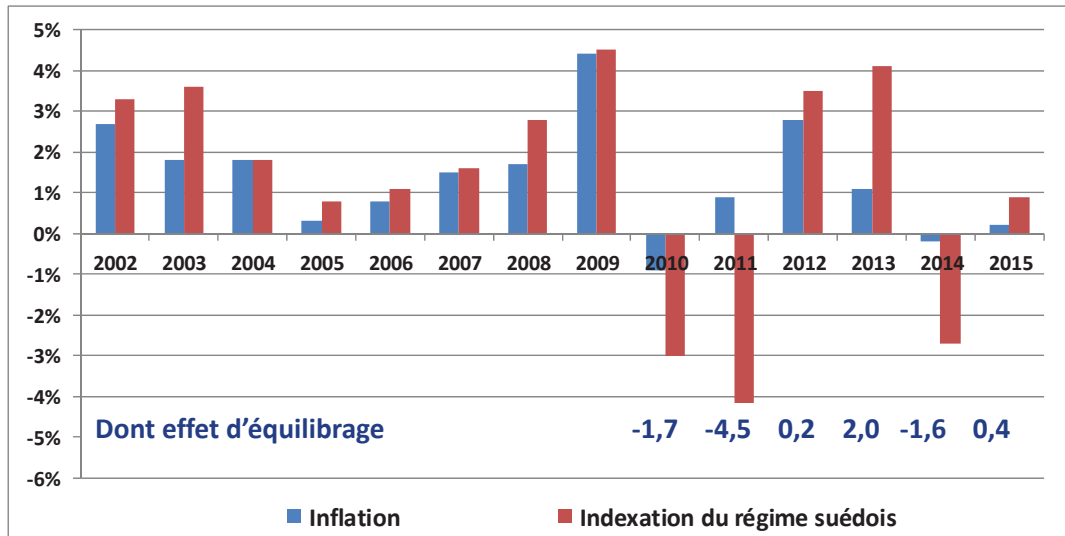
Le mécanisme automatique d'équilibre (2)

- Les index de revalorisation des droits en cours de carrière et des pensions sont multipliés par le ratio de solvabilité (< 1)



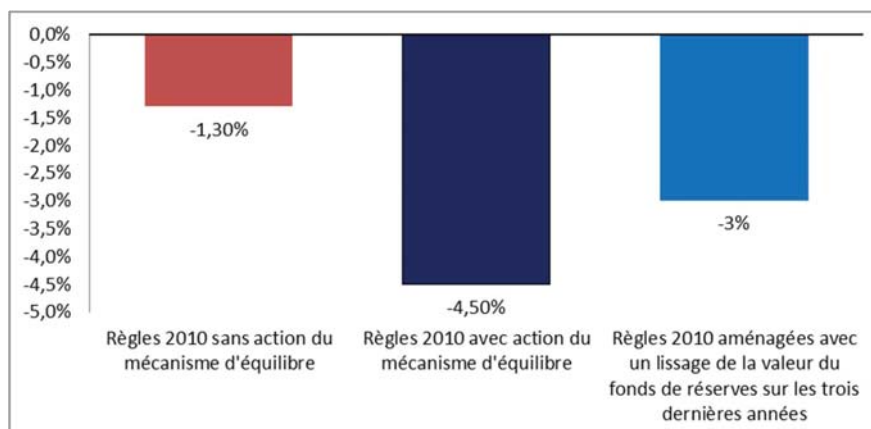
L'indexation et l'action du mécanisme d'équilibre (1)

- Baisse nominale des pensions pour les années 2010, 2011 et 2014 respectivement - 3 %, - 4,3 % et - 2,7 % (ratio de solvabilité inférieur à 1 en 2009, 2010 et 2013 + faible croissance des salaires)



L'indexation et l'action du mécanisme d'équilibre (2)

- Le ratio de solvabilité a été inférieur à 1 pour la première fois en 2008 et la croissance du salaire moyen a été faible
 - Aménagement technique de la valeur des réserves en 2009

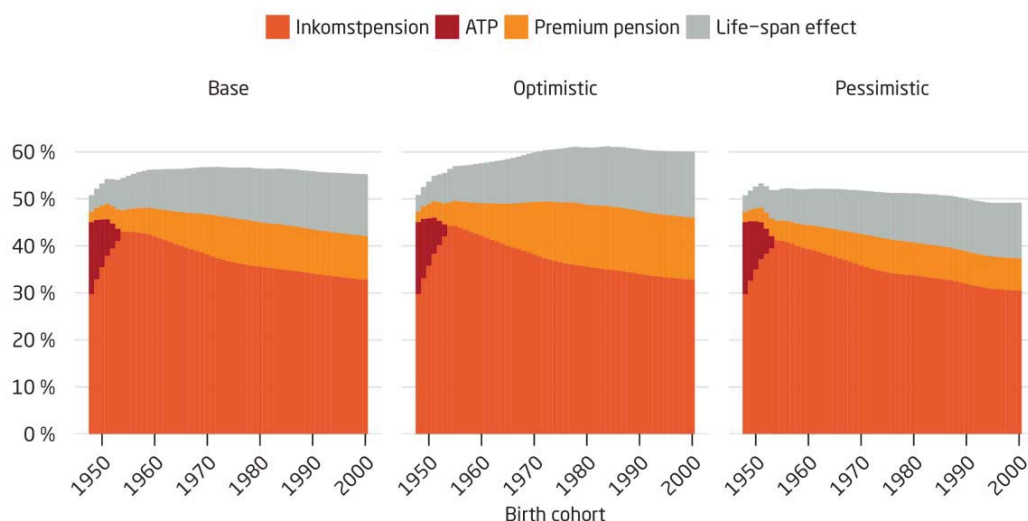


- Ce lissage reporte une partie de l'ajustement sur les années suivantes

Un régime équilibré à long terme...

- Mais peu d'effets sur les retraités suédois à court terme...
 - Existence d'une pension garantie
 - Mesures fiscales en faveur des retraités suédois
- ... sans effets notables sur les taux de remplacement à long terme ?
 - Une relative stabilité des taux de remplacement quel que soit le scénario de croissance économique selon les projections... **si les assurés décalent leur âge de départ à la retraite...**

Un régime équilibré à long terme...



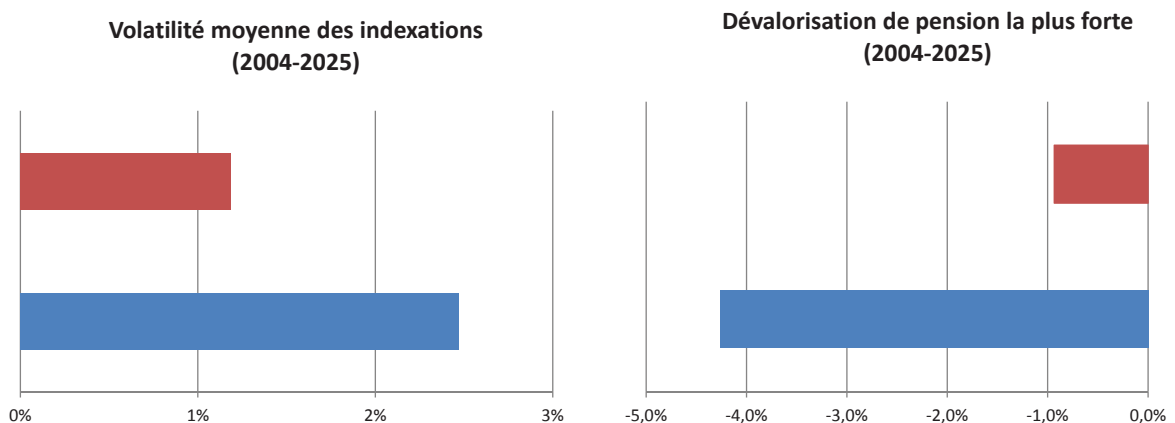
- ... De plus de 66 ans pour la génération 1950 à plus de 69 ans pour la génération 1990

... mais un dispositif d'équilibre en question d'un point de vue technique (1)

- Question de la volatilité des pensions induite par le mécanisme d'équilibre
 - L'Agence suédoise des retraites (Pensionsmyndigheten) a proposé des changements techniques permettant de réduire la volatilité de l'indexation **sans remettre en question la contrainte de l'équilibre financier à long terme**

... mais un dispositif d'équilibre en question d'un point de vue technique (2)

- À partir de 2015 et au moins jusqu'en 2025, une moindre volatilité de l'indexation



• En bleu, les règles actuelles

• En rouge, les règles proposées par l'agence suédoise